

# La Gazette de Sorrel

## Journal Bi-Hebdomadaire Politique, Commercial Agricole et Littéraire.

G. I. BARTHE, Propriétaire et Rédacteur.

PUBLIE DANS LES INTERETS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Jos. CHENEVERT, Imprimeur.

### N'OUBLIEZ PAS QU'A

## LA LIBRAIRIE

### DE LA GAZETTE DE SOREL

On tient constamment toutes espèces de papier, Enveloppes, livres d'Écoles anglais et français, livres de prières, Plumes, Encre, Ardoises, crayons de toutes espèces, Images, Livres de comptes, Pass-books, Portefeuilles, Porte-monnaies, Cartes géographiques et autres cartes, Meublages, Cire à cacheter et autres articles pour les bureaux, écoles, etc., etc.

### D'ENCRIS, PLUMES ET MANCHES EN OR, PORTE-CARTES, COCOS ET CHAPELETS,

que l'on vendra à bien bon marché.

Que Messieurs les marchands n'oublient pas qu'à la Librairie de La Gazette, ils pourront acheter toutes les fournitures pour Ecoles à meilleur marché qu'à Montréal, sans compter qu'ils n'auront pas de fret à payer.

### Venez et vous Verrez.

Un magnifique assortiment de Tapissierie. Sorel, 6 Mai 1873.—jno.

## CANADA

Sous l'Union : 1841-1867,

### LOUIS P. TURCOTTE,

EN DEUX VOLUMES.

### En vente

### LIBRAIRIE DE LA GAZETTE.

PRIX : ---\$1.50.

Ceux qui ont déjà le premier volume peuvent se procurer le second en payant \$1.00. Sorel, 22 mars 1873.—jno.

## Cuir! Cuir!!

Le soussigné informe le public et spécialement MM. LES CORDONNIERS, qu'il a toujours à son établissement un assortiment considérable de cuir de toutes sortes, tels que :

Veau français, Veau canadien, Vache cirée, Vache fendue, Buff, Pebble Grain, Cuir patent, etc., etc.

Qu'il vendra à des prix qui défient toute compétition. Ls. BUTEAU, Rue Royale, ou ancien chemin de ligne, Sorel, 13 mai 1873.—lm.

### A vendre.

Une maison en bois à un étage, contenant deux logements, sur la rue St. Philippe, en la Cité des Trois-Rivières, avec un grand terrain.

Un superbe jardin, en la Cité des Trois-Rivières, sur la rue Modeste, en arrière de la Cathédrale.

Six lots de terre en bois débout, étant les lots nos. 52, 53, 54, 55, 60 et 61, de la concession sud-ouest de la côte St. Michel, sur la rivière St. François, en la paroisse de St. Zéphirin de Courval.

Trois terres, en culture et en bois, étant la moitié indivise des lots nos. 63 et 64, moitié sud-est des nos. 65 et 66 de la concession de la côte St. Michel, sur la Rivière St. François. Le tout à des conditions faciles. S'adresser à M. E. HART, Trois-Rivières, 28 janvier 1873.—jno.

## A VENDRE

### ST. DAVID.

UN lot de terre de 78 arpents en superficie, dont 50 arpents en culture, et le reste en bois débout, situé à 20 arpents de l'Église et à 15 arpents du chemin à lisses de Richelieu, D. & A. Il y a sur la terre maison, grange, écuries, etc., etc.

—DE PLUS—

### Un moulin à farine

Très-achalandé, contenant trois paires de moulages, deux bluteurs, et annexé au dit moulin à farine.

### Un moulin à bardeau,

En bon état de fonctionnement. Le tout à des conditions libérales. On pourra obtenir d'autres renseignements en s'adressant au Rév. J. B. Chartré, curé de St. David, ou au propriétaire.

Dr. P. E. MIGNAULT, ACTON VALE.

Acton Vale, 26 mars 1873.—jno.

## CHALOUPE!

Le soussigné informe le public qu'il vient d'acheter un certain nombre de chaloupes qui seront en tout temps à la disposition du public, et les personnes désirant se faire mener pourront avoir tous les accommodements possibles. Toutes les chaloupes sont en bon ordre et bien étanches.

On pourra se les procurer au bas de la côte voisine du magasin de M. Ed. Mullen, à quelques pas des quais de la Cie. du Richelieu.

JOSEPH St. JACQUES, Sorel.

Sorel, 1er Mai 1873.—3m.

## A VENDRE A St. David:

### Une machine à carder avec échiffroire (PICKER.)

Un foulon neuf.

Une presse à étoffe avec les plaques en fonte. Conditions faciles.

S'adresser à C. J. C. WURTELE, St. David.

St. David, 20 Mai 1873.—2m.

## Un Poêle

de cuisine de première classe, à vendre par

TURCOTTE & LAFLECHE.

Sorel, 3 mai 1873.—jno

## Magasins à louer.

Deux magnifiques magasins situés sur la rue Augusta, dans la bâtisse faisant coin des rues King et Augusta.

## PLACE DU MARCHE.

S'adresser à A. CONLIN.

Sorel, 17 mars 1873.—jno.

## L. P. P. CARDIN,

### Notaire,

A transporte son Bureau à son domicile, AU COIN DES RUES

Augusta et Elizabeth,

PRÈS DU BUREAU DE POSTE.

Sorel, 16 avril 1873.—jno

## DE \$5 A \$20 PAR JOUR.

## Agents Demandes.

Toutes les classes de travailleurs de l'un ou de l'autre sexe, jeunes ou vieux, gagnent plus d'argent en travaillant pour nous, soit dans leurs moments de loisir ou tout le temps, que de toute autre manière. Les détails seront donnés gratuitement.

S'adresser à G. STINSON & Co., Portland, Maine.

Sorel, 7 Mai 1873.—jua.

## POESIE.

OUBLIEZ-VOUS ?

A Mlle \*\*\*.

Oubliez-vous, vous qui faites ma vie, Les premiers feux de nos jeunes amours ? Briserez-vous l'illusion chérie Qui vint charmer les plus beaux de mes jours ? Oubliez-vous que j'étais seul au monde : Pas une voix pour répondre à ma voix, Mais qu'un rayon perça ma nuit profonde, Quand je vous vis pour la première fois.

Oubliez-vous les rapides journées Qui mesuraient nos instants de bonheur, Nos longs regards et nos larmes mêlées, Charmes dont rien n'égalait la douceur ? Oubliez-vous que souvent la charnelle Fut le témoin de nos projets d'enfant ? Oubliez-vous enfin, ô jeune fille ! Celui qu'alors votre cœur aimait tant ?

Non ! je ne puis croire que dans votre âme Mon souvenir vienne à mourir un jour, Ni que le temps puisse éteindre la flamme Où s'alluma notre premier amour ! Vous garderez pour moi votre tendresse, Et moi pour vous je garderai mon cœur : Votre jeunesse unie à ma jeunesse Ne sera plus qu'un long jour de bonheur.

Myosotis.

## AUX CULTIVATEURS.

### CONFECTION DU BEURRE.

Chez nous, au Tourne-Bride, et du temps de la pauvre mère, comme encore en ce moment-i chez les gens de Pendroit, on levait et onève la crème pour faire le beurre ; à Lagny, nous nous y prenions autrement, et les choses n'en allaient qu'un mieux ; aussitôt le lait refroidi, on le versait dans la baratte et on pagitait. C'est le seul moyen d'obtenir la quantité. Quant au bardeau, nous en faisons de la soupe qui ne nous plait point d'abord, mais à laquelle on s'habitue vite. Dans le cas où vous n'en voudriez point, nous le donnerions aux porcs à l'engrais, qui s'en réjouiraient et en profiteraient.

Tout bien compté, reprit Philippe, il n'y a pas dix ménagères au cent qui sachent faire du beurre irréprochable ; et cependant, pour y arriver, la recette n'est pas longue : il suffit d'avoir de bons herbages ou de bons fourrages pour se procurer le lait de bonne qualité ; et dès qu'on a ce lait, il suffit de le refroidir vite et de le battre sans retard, pour obtenir du beurre qui deviendra du beurre de choix si l'on a soin de le laver à plusieurs eaux, et jusqu'à ce que la dernière eau en sorte parfaitement claire. Ce qui fait le mauvais beurre, c'est la mauvaise herbe, la vieille crème qui s'est épaissie à l'air, et le lavage insuffisant. Quand, au lieu de battre le lait, on veut à toute force attendre la montée de la crème pour battre celle-ci, on devrait tout au moins ne pas la conserver plusieurs jours dans de larges terrines, et la verser dans des vases à ouverture étroite, où l'air n'aurait moins à ses qualités.

Nous ne croyons pas pouvoir mieux terminer cet article de la fabrication du beurre qu'en reproduisant le passage suivant, que nous engageons fortement quelques-uns de nos fermiers qui sont superstitieux à bien méditer :

Lorsque je racontais à madame ce qu'on attribue chez nous aux sorciers, elle me regardait en face, souriait doucement, et me répondait : Mon enfant, le sorcier, c'est le lait malpropre, la crème trop vieille, le froid trop rude ou la chaleur trop forte ; toutes les fois que la laiterie sera bien tenue, que la baratte sera refroidie en été et réchauffée en hiver, le beurre ne se fera guère attendre.—P. JOIGNEAUX.

## TRAITEMENT DE LA FIEVRE DE LAIT

Les vaches qui sont trop bien nourries ou qui se trouvent dans de trop bonnes conditions au moment du part, sont fort sujettes à avoir la

fièvre de lait. Or, comme il est difficile de prévenir cet excès de graisse chez certains animaux, et qu'il peut arriver que des vaches achetées quelques semaines et même quelques jours avant le donner leur veau, se trouvent dans de hautes conditions, nous ne pouvons trop recommander à nos lecteurs le traitement suivant, afin de prévenir les effets désastreux de cette fièvre :

On réduit de moitié la ration d'eau ordinaire dès que les premiers symptômes du part se déclarent. Après la naissance du veau et pendant trois ou cinq jours—suivant le cas—on donne à la mère, deux fois par jour et en assez grande quantité, de la farine d'avoine dans de l'eau tiède et contenant à chaque repas une livre et demie de mélasse, ou mieux encore, de cas-o-na-le.

L'eau pure est abandonnée et la nourriture ordinaire est fournie à la discrétion des vaches, mais pendant trois ou quatre jours l'on doit traire de trois heures en trois ou quatre heures, en laissant chaque fois un peu de lait dans le pis de la vache. Au bout de cinq jours les rations d'eau et de nourriture sont reprises comme avant le part, et la traite a lieu deux fois par jour comme pour les autres vaches de l'étable.

Nous ajouterons que nous savons par expérience que dans des cas d'affaiblissement—non d'inflammation—un bon verre de cognac dans un barbotage chaud a donné d'excellents résultats.—P. T.

## MOYEN DE NOURRIR ET D'ENGRAISER LES VEAUX APRES LE SEVRAGE.

Aussitôt que les veaux sont sevrés et qu'ils sont bien habitués à boire, on leur fait prendre trois fois par jour le breuvage composé de la manière suivante : on pèle quatre ou cinq patates pendant qu'elles sont très-chaudes et sans leur laisser le temps de se refroidir, on les écrase dans un creus-t avec un pilon, de manière à ce qu'il ne reste aucun grumeau. On y met une petite pincée de sel, trois ou quatre cuillerées de farine d'orge ou de sarrasin, et on y verse peu à peu de l'eau chaude, en remuant toujours avec le pilon jusqu'à ce que le tout soit en consistance de bouillie claire ; on ajoute alors une chopine de lait et on fait boire tiède au veau. Au bout de trois semaines ou un mois de ce régime, il sera dans un état d'embonpoint parfait, surtout si de temps à autre on ajoute au mélange ci-dessus, un œuf frais battu.

## Le Maréchal de MacMahon.

Le maréchal de MacMahon, qui vient d'être appelé à la présidence de la république française, est né à Sully (Saône-et-Loire) le 13 juillet 1808. Il descend d'une ancienne famille catholique irlandaise qui s'attacha à la destinée des Stuarts. Fils d'un pair de France qui fut un des amis personnels de Charles X, il fut reçu, en 1825, à l'École militaire de Saint-Cyr et entra ensuite dans le corps d'état-major. Après avoir fait ses premières armes dans l'expédition d'Alger, il assista aux sièges d'Anvers et de Constantine. C'est en se signalant en Afrique par plusieurs actions d'éclat qu'il franchit les divers grades subalternes pour arriver, le 24 avril 1845, à celui de colonel. Trois ans plus tard, il était général de brigade, et le 6 juillet 1852 il devenait général de division.

Au mois d'août 1855, MacMahon était nommé au commandement d'une division d'infanterie de l'expédition de Crimée. Il fut chargé, lors de l'assaut donné le 8 septembre contre Sébastopol, du périlleux honneur d'enlever les ouvrages de Malakoff, qui étaient la clé de la place. En quelques instants, grâce à l'incroyable élan de ses troupes, il réussit à y pénétrer. Il voulut s'y maintenir "mort ou vivant" et résista pendant plusieurs heures aux

attaques désespérées des russes, qui, lassés par son énergique opiniâtreté, se décidèrent enfin à la retraite. Le grand-écuyer de la Légion d'honneur fut la récompense de cet éclatant fait d'armes.

A la suite de l'expédition de Kabylie, où sa division chassa les Kabyles de leurs postes les plus escarpés, MacMahon fut nommé commandant en chef des forces de terre et de mer d'Algérie. Deux ans plus tard, au commencement de la guerre d'Italie, il était appelé au commandement du 2e corps de l'armée des Alpes. On sait quelle part décisive il prit à la victoire de Magenta, où il fut nommé maréchal de France et duc de Magenta, sur le champ de bataille même. Napoléon III ne pouvait faire moins pour celui qui avait réparé ses blessures et sauvé l'armée française.

En 1864, le maréchal de MacMahon devenait gouverneur-général de l'Algérie. Son administration purement militaire fut loin de donner de bons résultats. La colonisation française fit peu de progrès, et l'on vit même des colons s'expatrier pour aller chercher au Brésil des avantages qu'ils ne trouvaient pas en Algérie. L'évêque d'Alger, Mgr. de Lavignier, éleva contre les actes du gouverneur-général de sévères accusations. En mars 1870, lorsque les partisans du régime civil l'emportèrent, le maréchal offrit à deux reprises sa démission, qui ne fut pas acceptée par le ministère Ollivier.

Tous ces incidents de la carrière de MacMahon s'élevaient devant la part considérable qu'il a prise aux événements de 1870 et de 1871. Au moment de la déclaration de guerre, en juillet 1870, le maréchal fut rappelé en France et mis à la tête du 1er corps d'armée, chargé de couvrir l'Alsace, ce corps formait l'aile droite de l'armée. Le 4 août, sa division d'avant-garde fut attaquée à Wissembourg par des forces dix fois supérieures. Le général Abel Douay périt dans ce combat où quelques milliers d'hommes firent inutilement des prodiges de valeur.

Deux jours plus tard, le 1er corps était vaincu lui-même entre Wörth, Reichshoffen et Froeschwiller, par l'armée de dix fois plus forte du prince royal de Prusse. MacMahon avait combattu 75,000 prussiens avec une trentaine de mille hommes ; il n'avait pu, malgré de pressantes dépêches, obtenir d'être secouru à temps par le corps d'armée du général de Failly. Après avoir lutté toute la journée, MacMahon dut abandonner la ligne des Vosges ; il avait perdu 4,000 prisonniers, 36 pièces de canon et 2 drapeaux. C'est dans cette bataille acharnée qu'eut lieu la fameuse charge des cuirassiers du général Michel, dont les deux régiments furent presque totalement détruits. On sait que cette charge sauva les débris du 1er corps.

La retraite de MacMahon, opérée sur Nancy et Châlons, avec environ 18,000 hommes ralliés à grand-peine, fut considérée comme une habile opération. Le nouveau ministre de la guerre, le général de Palikao, organisait alors à Châlons une nouvelle armée, dont le commandement en chef fut confié au maréchal MacMahon. Ce choix était parfaitement justifié par le besoin d'avoir un véritable homme de guerre, actif et résolu, à la tête de la nouvelle armée. En lui annonçant sa nomination, le ministre disait au maréchal : "Avec une semblable force, que ne doit-on pas attendre, monsieur le maréchal, d'un général tel que vous ?" Mais pour que l'illustre soldat pût tirer parti de son armée, il eût fallu ne pas lui imposer un plan d'opérations qu'il désapprouvait.

L'idée du ministre de la guerre était que la jonction de l'armée de Châlons avec celle du maréchal Bazaine, à Metz, pouvait seule changer la situation. Le maréchal MacMahon n'acceptait pas sans répugnance ce plan plus brillant que

pratique. Il eût préféré laisser le maréchal Bazaine se défendre devant Metz et tenir, de son côté, la campagne devant Paris, pour donner aux nouveaux corps en voie de formation sur la Loire, la Gironne et le Rhône le temps de s'organiser. Des considérations purement politiques firent donner à MacMahon l'ordre formel de marcher sur Reims, Rethel et l'Argonne. Le ministre Palikao allait sacrifier l'armée à la crainte qu'une retraite sur Paris, ne fût le signal du renversement de l'empire.

Apprenant le 27 août, pendant sa marche vers la vallée de la Meuse, que les armées allemandes avaient interrompu leur marche sur Paris pour remonter au nord et suivre les mouvements des troupes françaises, MacMahon revint à son plan primitif ; il voulut retravailler vers Paris par la vallée de l'Aisne. Un ordre formel de marcher au secours de Metz, ordre arrêté en conseil des ministres et appuyé de l'avis de l'empereur, obligea le maréchal à céder. Il se porta dans la direction de Mouzon, sur la Meuse.

La marche de l'armée, qui aurait dû être très-rapide, s'effectuait avec une fatale lenteur par suite de la démoralisation d'une partie des troupes. On n'arriva à Mouzon que le 28. Pendant ce temps, le prince royal de Prusse avait quitté la vallée de l'Aube et de la Marne ; il s'était porté à marches forcées sur Sedan et Mézières. Le 31 août, les corps de MacMahon étaient concentrés sur la rive droite de la Meuse, autour de Sedan. Leur effectif ne dépassait pas cent vingt mille hommes. L'armée prussienne, composée de huit corps, pouvait mettre en ligne deux cent trente mille hommes. Son but objectif était d'entourer MacMahon. C'est dans ces conditions que la bataille s'engagea.

On ne saurait dire, malgré les désavantages contre lesquels luttait l'armée française, quelle eût été l'issue de la journée si MacMahon n'eût resté à la tête de ses troupes. Malheureusement, le 1er septembre, à sept heures du matin, au moment où s'engageait la lutte décisive, le maréchal fut dangereusement blessé à la cuisse par un éclat d'obus. Il dut remettre le commandement en chef au général Ducrot. Mais le général de Wimpffen, qui arrivait sur le champ de bataille, porteur d'un ordre du ministre de la guerre, prit la direction de l'armée et essaya de continuer la marche sur Metz, du côté de Carignan. Dans l'intervalle, Napoléon III, dont le quartier-général était à Sedan, donnait l'ordre de ramener les troupes vers la place et faisait arborer le drapeau blanc.

La capitulation sans condition de l'empereur et de l'armée fut signée par le général de Wimpffen. Lorsque, plusieurs mois après, MacMahon fut remis de sa blessure, il obtint de suivre en Allemagne ses soldats prisonniers. Après la signature des préliminaires de paix, il revint en France, et arriva à Paris le 18 mars 1871, au moment où éclatait l'insurrection.

Un décret de M. Thiers mit, au commencement d'avril, le maréchal à la tête de l'armée constituée en toute hâte autour de Versailles, et le chargea de vaincre l'insurrection de la Commune. MacMahon déploya, dans sa nouvelle tâche, une science stratégique très-admirée et un dévouement sans bornes. M. Thiers, rendant compte à l'Assemblée, dans la séance du 27 avril 1871, de la situation militaire, n'hésitait pas à l'appeler "le chevalier sans peur et sans reproche de notre temps." Le 28 mai, l'insurrection était réprimée après une lutte sanglante qui avait duré plusieurs jours. Le maréchal annonça le rétablissement de la tranquillité dans une proclamation dont la brièveté et la modération furent remarquées. Depuis cette époque, il a conservé le commandement des six corps de l'armée de Paris.

Aux élections complémentaires du 2 juillet 1872, plusieurs départements, entre autres celui de la Seine, lui offrirent la candidature. Les monarchistes de l'Assemblée voulurent aussi s'appuyer sur MacMahon pour amoindrir M. Thiers, et au besoin le remplacer au pouvoir exécutif. Mais le maréchal, résistant à ces instances, déclara qu'il n'était pas et ne voulait pas devenir un homme politique; il entendait rester absolument étranger à tout ce qui pouvait se tramer dans l'Assemblée, soit en faveur du maintien de la République, soit contre elle.

Quand M. Thiers offrit sa démission, le 20 janvier 1872, à propos du vote de l'Assemblée sur l'impôt des matières, le maréchal de MacMahon se fit l'interprète des sentiments de tout l'armée, en allant demander au Président de retirer cette démission. Quelques jours après, les représentants du Centre droit lui offrirent de soutenir sa candidature à la vice-présidence de la République, titre qu'un grand nombre de députés songèrent alors à rétablir. La réponse du maréchal fut encore absolument négative.

On a vu par les dépêches que le maréchal ne s'est décidé qu'avec peine à accepter la présidence de la République. Il n'a consenti sans doute qu'en voyant que l'accueil fait par la Droite à la démission de M. Thiers, devait rendre cette démission irrévocable. — *L'Événement*.

**La Gazette de Sorel.**

MERCREDI MATIN, 4 JUIN 1873.

**Commission relative aux pêcheries.**

C'est dans le mois de juillet prochain que la commission chargée de s'occuper de la questions de nos pêcheries, se réunira à Halifax. Cette commission doit être créée en vertu de l'article 22 du Traité de Washington, dont voici la teneur : "At- tendu que le gouvernement de Sa Ma- "jesté Britannique, prétend que les privi- "léges qui sont conférés aux citoyens des "Etats-Unis par l'article 18 de ce Traité, "excèdent ceux que les articles 19 et 21 "du même traité accordent aux sujets de "Sa Majesté Britannique, et que cette "prétention n'est pas admise par le gou- "vernement des Etats-Unis : en consé- "quence, il est convenu que des Commis- "saires seront nommés aux fins de détermi- "ner—eu égard aux privilèges accordés "par les Etats-Unis aux sujets de Sa Majes- "té Britannique, et relatés dans les "articles 19 et 21 de ce traité—le "montant de la compensation qui "devrait, dans leur opinion, être "payée par le gouvernement des Etats- "Unis au gouvernement de Sa Ma- "jesté Britannique, en retour des pri- "vilèges qui sont conférés aux citoyens "des Etats-Unis par l'article 18 de ce "traité ; et de plus que toute somme d'ar- "gent que les Commissaires adjudgeront, "sera payée par le gouvernement des Etats- "Unis, en bloc, dans les douze mois qui "suivront la date de leur décision."

L'article 23 pourvoit à la nomination de trois commissaires, dont l'un par Sa Ma- jesté Britannique, l'autre par les Etats- Unis, et le troisième conjointement par les deux puissances. Les commissaires se réuniront à Halifax, et les gouvernements intéressés y députeront chacun un agent, chargé de les représenter au sujet de toutes les questions que la commission doit résoudre.

L'article 18 concède aux citoyens américains le libre accès à nos pêcheries, l'article suivant confère le même privilège aux sujets de Sa Majesté Britannique à l'égard des pêcheries américaines situées au nord du 39ème degré de latitude, et l'article 21 admet en franchise dans les deux pays le poisson et l'huile de poisson de l'une et de l'autre puissance, réciproquement.

La commission aura donc à décider, 1o, si le privilège accordé aux américains d'avoir accès à nos pêcheries, et celui d'exporter au Canada le poisson et l'huile de poisson sans payer de droits, excèdent en valeur les mêmes privilèges qui ont été conférés en retour aux canadiens; 2o, si réellement ils les excèdent, quelle est la compensation que les Etats-Unis doivent allouer au Canada. Ces deux points sont d'une grave importance, et ils méritent toute la considération des commissaires qui vont être nommés en vertu du traité de Washington. Nous connaissons avant long-

temps leur décision, mais en attendant nous espérons qu'elle sera équitable pour les deux parties.

**Nouvelles Générales.**

L'hon. M. Joseph Howe, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, est mort subitement à Halifax dimanche matin.

La bénédiction de la pierre augulaire du nouveau collège des Trois-Rivières, a été faite dimanche après-midi par Mgr. Lafleche.

Les bâtonniers des diverses sections de la province ont tenu leur réunion jeudi dernier. L'honorable M. Dorion a été élu bâtonnier pour la province, et M. Joseph, secrétaire-trésorier.

Le *Messenger Canadien* de Granby, nous apprend qu'un incendie désastreux a dévasté une partie du village de Bedford dans la journée de dimanche, 25 mai dernier. Presque toutes les bâtisses de la partie basse du village ont été dévorées par les flammes.

Le vapeur *Prince Edward Island*, parti de Charlottetown pour Liverpool, emporte 70,000 boisseaux d'avoine.

Un nouvel incendie a ravagé Boston. On évalue les pertes à \$1,250,000.

Le comité organisé à Chicago au sujet du jubilé projeté, a résolu que les fêtes dureraient deux jours entiers.

L'Assemblée Nationale de France s'est ajournée à demain, après avoir voté la reconstruction de la colonne de la place Vendôme à Paris, abattue pendant le règne des communistes.

Le cabinet du maréchal MacMahon est maintenant composé entièrement d'hommes nouveaux. Le général de Cissey, qui avait conservé le portefeuille de la guerre, est remplacé par le général de Barenul, officier de beaucoup de mérite, qui a joué un rôle distingué dans la dernière guerre.

Le gouvernement français a l'intention de demander l'abolition du traité commercial conclu avec l'Angleterre.

Il paraît que la banque de France avancera les fonds nécessaires pour compléter le paiement de l'indemnité de guerre, et que l'évacuation du territoire français par les troupes allemandes s'effectuera aussitôt après.

Les Cortès espagnoles se sont réunies samedi sous la présidence de Senor Figueras. Un républicain fédéral, Senor Oreuse, a été élu député.

**Bibliographie.**

"REVUE CANADIENNE."—La livraison de mai du recueil national contient la fin d'une nouvelle de Mme Craven intitulée : *Fleurange*, la fin d'un travail de M. Benjamin Sulte sur le *Canada en Europe*, la fin d'une conférence de M. Augustin Cochin sur le poète Henry Longfellow, la reproduction d'un discours de M. Xavier Mar- nier relatif à la France dans ses colonies, lu à la séance trimestrielle de l'Institut de France le 8 janvier dernier, la décision de la Sacrée Congrégation de la Propagande au sujet de l'essai de M. le grand-vicaire Raymond ayant pour titre : *l'Action de Marie dans la Société*, le commencement du *Baiteur de sentiers* (scènes de la vie mexicaine), par M. Gustave Aimard, et un bulletin bibliographique.

Ce qui suit a paru dans les ordres généraux de la milice :

Milice active : exercices annuels, 1873--1874 :

Considérant qu'il n'est pas expédient de former des camps d'instruction pour les exercices annuels de la milice active pendant l'année fiscale 1873-1874, tous les corps de la milice active pendant cette période, feront les exercices à leurs quartiers-généraux locaux, sous la surveillance des officiers commandant ces corps, à tel temps, entre le 1er juillet 1873 et le 30 juin 1874, qu'il leur semblera le plus convenable. Les officiers et les soldats qui résident dans une ville et qui appartiennent à une batterie ou à un bataillon d'infanterie qui sont dans telle ville, exécuteront les exercices par compagnie, ou en brigade, ou en bataillon, selon que le jugeront convenable les officiers commandant telle brigade ou tel bataillon.

Les compagnies de la campagne feront les exercices annuels à leurs quartiers-généraux, excepté si elles sont à proximité de la ville : alors il serait peut-être mieux de les exercer avec la brigade ou le bataillon.

Il y aura seize jours d'exercices de pas moins de trois heures durant chacun de ces seize jours.

Les exercices des troupes de cavalerie seront commandés par les officiers.

Les instructions nécessaires pour le corps de cavalerie sont détaillées dans le livre d'exercices de cavalerie du 1er août 1869.

Les exercices du corps d'artillerie comprendront le tir au canon et les exercices qui sont les plus convenables.

Les officiers commandant les batteries de campagne devront choisir les plus simples et les plus utiles des mouvements indiqués dans le "Manuel des exercices d'artillerie de campagne."

Le Lieutenant-Colonel French, inspecteur des magasins d'artillerie et commandant de l'école d'artillerie, Batterie A, Kingston, transmettra aux quartiers-généraux un rapport détaillé de l'inspection annuelle de tous les corps d'artillerie dans la province d'Ontario, et un rapport spécial sur l'école d'artillerie de la Batterie A.

Le Lieutenant-Colonel T. B. Strange, inspecteur des magasins d'artillerie et commandant de l'école d'artillerie de la Batterie B, Québec, transmettra aux quartiers-généraux un rapport détaillé de l'inspection annuelle de tous les corps d'artillerie de la province de Québec, et un rapport spécial sur l'école d'artillerie, Batterie B, Québec.

Le Lieutenant Jugs, de l'artillerie du Nouveau-Brunswick, fera l'inspection annuelle de tous les corps d'artillerie dans sa province et transmettra un rapport de cette inspection.

L'inspection générale annuelle de tous les corps sera faite par le député adjutant-général et les majors de brigade de district.

Les officiers recevront une piastre par jour, et les sous-officiers et soldats, 50 centins par jour, pendant les seize jours d'exercices, ou pour trente-deux exercices de 1½ heure chacun.

Le *Constitutionnel*, dans l'article ci-dessous, donne un détail exact des pertes immenses que subissent le gouvernement et les commerçants de bois dans le St. Maurice :

Le commerce de bois ne s'annonce pas, ce printemps, sous des dehors aussi engageants que l'an dernier. Les pertes occasionnées dans les différentes rivières par la rupture des estacades, ont créé un malaise qui se fera sentir tout l'été. Dans l'Ontario et dans les autres rivières de la province de Québec, on a subi à peu près le même sort que dans le St. Maurice. Dans le Michigan et le Wisconsin l'exploitation du bois a beaucoup ralenti, et ces états ordinairement si productifs ne fourniront que peu de chose à l'exportation. Dans la province d'Ontario, pourtant, on dit que tout a bien été cette année et que la Baie George, le lac Huron et le lac Supérieur vont fournir du bois en abondance.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les dévastations de ce printemps ne sont pas encore suffisamment connues, et l'on peut s'attendre à d'autres fluctuations.

Dans le St. Maurice nous manquons encore de renseignements sur plusieurs tribunes. Nous ne savons rien du Vermillon, de la Rivière Flamand, du haut de la Matawin, de la Wessonneau et même d'une partie de la Mékinac. Nos informations se bornent toujours au St. Maurice même, et sur cette rivière les ravages sont immenses. Presque tous les travaux exécutés par le gouvernement depuis vingt ans, ont été emportés par la rapidité du courant.

Les estacades de la Tuque sont rompues, brisées et en grande partie emportées. Les travaux commencés à la chaussée des Piles ont été notablement endommagés. Les estacades de la Grande Mère sont à la dérive. La glissoire de Shawenigan a tenu bon, mais la *dam* à côté de la glissoire a été démolie, et les estacades ont été emportées. Les estacades de l'Ile aux Tourtes n'ont pas été emportées, mais elles ont été enfouies sous l'eau et ne servaient plus du tout à retenir les billots. Aux Grès les estacades ont été rompues, les glissoires emportées, le mur de revêtement auprès des scieries mis en pièces, et le moulin neuf démolé de fond en comble et transporté dans nos estacades, à l'embouchure du St. Maurice, où l'on retrouve les morceaux dispersés à côté des *booms* de la Gabelle.

À l'embouchure de la rivière nous avons déjà fait connaître l'étendue des dommages. Les estacades du Passage et les estacades en bas des Ponts ont été rompues, à trois ou quatre reprises différentes; néanmoins la masse des billots a toujours tenu ferme dans les deux chenaux, et aujourd'hui l'on calcule qu'il y a à peu près 200,000 billots en sûreté. Les ruptures des estacades ont été recommodées samedi.

Tous ces travaux du gouvernement ainsi détruits ou endommagés nécessitent des réparations immédiates ou une reconstruction prochaine. La perte est énorme pour le gouvernement, c'est-à-dire qu'elle s'élève à près de \$100,000.

Mais qu'est-ce que cette perte de \$100,000 comparée aux pertes que subissent le marchands de bois? M. Stoddard et M. Baptist sont ceux qui perdent le plus, parce que leurs scieries se trouvent à subir des retards et qu'ils vont perdre l'avantage de scier leur bois, sans compter ce qu'il leur en coûte pour rattraper les

billots qui sont entrés dans le St. Laurent. Et cette perte, toute la ville en ressent le contre-coup, par la diminution du nombre des hommes qui seront employés durant l'été. La paroisse de St. Etienne surtout va éprouver une perte bien douloureuse en voyant le seul moulin qui reste se fermer pour l'été. Quant aux MM. Baptist, ils sont bien plus en état que leurs employés de supporter ces fâcheux, mais il n'en est pas moins triste de voir un accident détruire en quelques instants le fruit de plusieurs années de travail.

On peut se faire une idée de la crue des eaux en pensant que la ferme de M. G. B. Hall à la Croche a été complètement enlevée; la ferme de M. Stoddard et celle de MM. Ritchie et Cull, à la Tuque, même sort. Il n'y a que celle de M. Reynar qui ait échappé. À l'embouchure de la Matawin l'eau a monté jusqu'à la maison de M. Isidore Nault, ce qui doit donner près de cinquante pieds au-dessus de l'eau basse.

Aujourd'hui, l'eau baisse et nous croyons que nous pourrions éviter d'autres dégâts; mais on peut juger par ce que nous venons de dire de l'étendue des pertes que nous éprouvons dans le St. Maurice. Quant aux billots emportés dans le St. Laurent, les hommes compétents ne sont pas tous du même avis; toutefois, il semble probable que ce nombre ne dépasse guère \$60 à \$75,000. Il y a près de 200,000 billots dans les estacades, et de l'aveu des marchands de bois, il y en a encore au-delà de 130,000 dans les rivières et ruisseaux. Il s'est fait dans le St. Maurice 400,000 billots; on voit donc que ces chiffres concordent entre eux.

Il faut à présent que le gouvernement donne aux marchands de bois les facilités nécessaires pour sortir d'embaras. Tous ces billots perdus complètement ou emportés à la dérive jusqu'à Portneuf ou même en bas de Québec, comment exiger qu'ils soient soumis aux mêmes taxes que les autres? Nous comptons sur l'esprit de justice de l'honorable commissaire des Terres de la Couronne.

**Memorial Néerologique.**

L'HON. M. HOWE.

La famille de l'hon. Jos. Howe est originaire des comtés du Sud de l'Angleterre. Durant les anciens temps de persécution, elle est venue se fixer dans les États de la Nouvelle-Angleterre.

Fils de feu John Howe, loyaliste autrefois de Boston, Mass., qui y a rédigé, au temps de l'ère révolutionnaire, le *Massachusetts Gazette* et le *Boston News Letter*, et plus tard de Halifax, où il a occupé la charge d'Imprimeur du Roi et de Maître Général des Postes pendant une période prolongée, il était frère de feu l'assistant commissaire-général Howe.

L'hon. Jos. Howe est né à Halifax, N.-E., en 1804. Il épousa, le 2 février 1828, Catherine Susan Ann, fille unique du capt. John McNab, milicien de la Nouvelle-Ecosse.

Il a été gouverneur du collège de Dalhousie, à Halifax, et de celui de King, à Windsor. Il a été vice-président de la Société Historique de la Nouvelle-Ecosse et président de Mechanic's Institute, d'Halifax.

Il a été pendant nombre d'années un des journalistes éminents de la Nouvelle-Ecosse, éditeur et propriétaire du *Acadian* d'Halifax depuis 1820 jusqu'à 1828, et du *Nova Scotian* depuis cette dernière date jusqu'en 1841, époque où il se retira de la presse pendant une courte période. En 1844, il rédigea le *Nova Scotian* et le *Morning Chronicle* jusqu'en 1856.

Il a été orateur de l'Assemblée Législative de la Nouvelle-Ecosse de 1840 à 41; Commissaire des Indiens (sans salaire ni commission) de 1840 à 42; collecteur des Douanes, à Halifax, de 1842 à 43; membre du Conseil Exécutif de la N.-E., de 1841 à 43, de 1848 à 54 et de 1860 à 63; secrétaire provincial, de 1848 à 54 et de 1860 à 63; président du bureau des chemins de fer du gouvernement, de 1854 à 56; Commissaire des Pêcheries Anglaises de 1863 jusqu'à l'abrogation du Traité de Reciprocity avec les Etats-Unis, en 1866; et commissaire anglais avec les Honrs. Messieurs Gray et Ritchie, pour s'enquérir de la tenure des terres, dans l'Ile du Prince-Edouard, de 1860 à 61.

M. Howe a été chef du parti libéral, dans la Nouvelle-Ecosse, pendant plusieurs années, dans le temps qui a précédé l'union; et anti-confédéré, en cette province, pendant quelque temps après l'union.

Il a été un des délégués en Angleterre pour promouvoir la construction du chemin de fer Intercolonial et du chemin de fer European and North American, en rapport avec une politique d'émigration systématique, en 1850 et 51. Il est venu en Canada avec M. Chandler au sujet du chemin de fer Intercolonial, des taxes de poste uniformes, et de la protection des pêcheries, en 1851; il a été en Angleterre, en 1852, pour promouvoir la construction des chemins de fer de la Nouvelle-Ecosse; il y est retourné en 1855, pour obtenir de l'argent pour leur construction; il a été en mission particulière aux Etats-Unis, en 1855; de nouveau en Angleterre, en 1861, avec MM. Tilley et Vankougnet, pour obtenir de l'aide pour le chemin de fer Intercolonial.

Il est retourné en Angleterre, en 1862, avec MM. Tilley, Sicotte et Howland, pour régler les termes de la garantie impériale pour l'Intercolonial; il a assisté à la Convention Commerciale du Détroit, comme vice-président, en 1864; il est allé en Angleterre, en 1867 et de nouveau en

1868, pour demander le rappel de l'union de la Nouvelle-Ecosse avec le Canada.

Il a refusé un siège dans le Conseil Privé du Canada, en 1868; il a été assermenté membre du Conseil Privé et nommé président de ce corps, le 19 janvier 1869, charge qu'il a toujours remplie jusqu'à ce qu'il eut été nommé Secrétaire d'Etat pour les provinces et surintendant-général des affaires indiennes, le 19 novembre de la même année.

Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Responsable Government*; d'une série de lettres adressées à Lord John Russell sur le gouvernement de l'Amérique Anglaise, en 1846; *Lettres au comte Grey*, en 1850; *Discours prononcés à Southampton sur l'importance et la valeur de ses colonies de l'Amérique du Nord*, pour l'Angleterre, en 1851; *Lettre à l'honorable Francis Hincks*, étant une revue de sa réponse au discours de M. Howe sur l'organisation de l'empire, 1855; *Lettre au Très-Honorable W. E. Gladstone*, défendant sa conduite comme agent du gouvernement impérial sous l'art des enrôlements étrangers, en 1856; *Lettre au Très-Honorable C. B. Adlerley M. B.*, défendant les anglais américains au sujet de l'organisation militaire, en 1864; *Discours à la Convention Commerciale Intercoloniale du Détroit*, 1865; *La Confédération considérée en rapport avec les intérêts de l'Empire*, en 1866; *Adresse devant l'Association des jeunes chrétiens*, à Ottawa, en 1872; et de plusieurs autres pamphlets, discours, lectures et adresses.

Il a représenté le comté d'Halifax dans l'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse, de 1836 à 1851; celui de Cumberland, de 1851 à 1855; et celui de Hauts, de 1856 à 1863.

Ses principaux faits législatifs et constitutionnels sont l'établissement du gouvernement responsable dans les colonies de l'Amérique Anglaise, et la liberté de la presse provinciale; l'union de l'Amérique Britannique du Nord et la construction du chemin de fer Intercolonial; l'incorporation d'Halifax et l'introduction des institutions municipales dans la Nouvelle-Ecosse; l'égalité religieuse; le commerce libre avec des ports ouverts; les télégraphes électriques et les chemins de fer, comme travaux du gouvernement, et l'amélioration de l'éducation.

Il a été élu pour les Communes par le comté de Hauts aux élections générales de 1867, réélu après qu'il eut accepté un portefeuille, et élu de nouveau, par acclamation, aux dernières élections générales. — *Canadien*.

Décédée en cette ville le 31 courant, à l'âge de quarante-trois ans, Dame Adeline Loranger, épouse d'Edmond Robillard, Ec., M. D., et sœur de son Honneur le juge Loranger, commandeur de l'ordre de Pie IX, du Rév. M. Loranger, curé de Lanorrie, et de MM. Joseph et Onésime Loranger, fratries.

La mort a frappé un coup cruel en enlevant cette femme accomplie à l'affection de son époux et de ses deux filles, et en plongeant dans la douleur la famille honorable dont elle était l'un des ornements. Ceux qui vivaient dans son cercle intime ont pu apprécier les belles qualités dont elle était douée. Cette femme, aussi spirituelle que modeste, aussi aimable que pieuse, laissera parmi tous ses amis, comme un dernier hommage à sa mémoire, le souvenir des heures charmantes que sa conversation savait faire passer, et témoignage encore plus précieux, elle laisse pour la plénitude des autres qui concourent son bon cœur et sa charité, des âmes pieuses qui surent apprécier les vertus de cette âme d'élite, une famille et des amis à qui elle a donné l'exemple de bonnes œuvres et le spectacle d'une vie chrétiennement remplie. — *Minerve*.

**La soumission des Modocs.**

Le *Herald* de New-York annonce la soumission d'une partie de l'armée des Modocs, commandée par le capitaine Jack. Cet heureux événement remplit de joie les journaux américains.

Cette nouvelle a été apportée à Ureka, le 23 mai, par J. A. McCoy, qui a rapporté que la bande des Hot Creek avait fait sa soumission au général Davis. Les Indiens ont remis leurs armes et sont gardés à vue.

Cette bande compte 55 hommes, femmes et enfants, et 15 guerriers. Parmi ces derniers sont Bogus, Charley, Shack, Nashy, Jim, Curly, Headed, Dr. Frank et autres, les meilleurs hommes du capitaine Jack.

On suppose que le capitaine a encore vingt guerriers, mais on ignore où il est. McCoy dit que le général Davis a laissé comprendre aux Indiens qu'il les ferait fusiller, s'ils tentaient de s'échapper.

Les Indiens se sont rendus sans combat. Leur soumission a répandu une grande joie dans le camp américain.

Voici, au reste, la dépêche qui a été envoyée au président Grant, à Washington, le 3 mai :

"Le colonel Davis rapporte qu'environ la moitié des Modocs, pressés de près par Harshbrouck, se sont rendus sans conditions. Le colonel Davis dit qu'il va continuer à poursuivre Jack et ses hommes, et il espère mettre bientôt fin à la guerre.

"J. M. SCHOFIELD,  
Major-Général."

**La première perruque.**

L'apparition de la première perruque est assez curieuse pour qu'elle soit racontée.

Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, perdit à la suite d'une cruelle maladie tous ses cheveux. Ce désagrément lui fut d'autant plus sensible qu'il venait tout récemment d'être fiancé à la belle princesse Isabelle de Bortrel. Pour dissimuler autant qu'il lui était possible sa calvitie, il se couvrit la tête d'une calotte noire, mais ce couvre-chef ne l'empêchait pas d'être fort laid et n'empêcha pas la princesse de s'en apercevoir.

Le duc, le lendemain de ses nocces, était d'une tristesse mortelle.

Un prélat qui était en grand crédit à la cour, se chargea de lui en demander la raison.

—Seigneur, lui dit-il, votre bonne ville de Bruxelles est inconsolable du chagrin de Votre Altesse. N'aurions-nous aucun moyen de l'adoucir?

—C'est impossible, répondit Philippe, mon mal est incurable, et cependant, que n'aurais-je pas donné pour être aimé de mon épouse?

Le prélat ne perdit pas tout espoir. Vouant conserver la faveur du duc, il proposa un prix élevé à celui qui découvrirait un moyen de dissimuler la calvitie. Au bout de quelque temps un étranger demanda accès auprès de lui, et il lui présenta un bonnet recouvert d'un long et blonde chevelure, aussi naturelle que si elle eût poussé sur une tête humaine.

À la vue de ce chef-d'œuvre le prélat poussa un cri de joie :

—Ton nom? dit-il vivement à l'étranger; ton nom, excellent homme?

—Pierre Lorchaut, moineigneur, barbier domicilié à Dijon.

Le soir de ce jour mémorable, Philippe donna aux habitants de Bruxelles un superbe bal, puis il se montra la tête couverte d'une belle perruque blonde.

L'histoire ne dit pas si la princesse Isabelle en conçut plus d'amour pour son époux. Mais qu'importe?

Bu parcourant ce récit, plus d'une chauve pourra mettre la main sur sa perruque et béni la mémoire de Pierre Lorchaut.

**Nouvelles diverses.**

VISITE PASTORALE.—Mgr. de St. Hyacinthe a commencé dimanche après-midi sa visite pastorale en se rendant d'abord à la Présentation. Mgr. est accompagné des Révds. MM. J. B. Dupuy, curé de St. Sébastien, J. P. Dupuy, curé de St. Grégoire, et A. S. Dupuy, vicaire de la Cathédrale, et suivra l'itinéraire que voici :

La Présentation, 1, 2, juin, St. Barnabé, 2, 3, St. Jude, 3, 4, St. Aimé, 4, 5, 6, St. Marcel, 6, 7, St. Hugues, 7, 8, 9, St. Hélène, 9, 10, St. Ephrem, 10, 11, 12, St. Liboire, 12, 13, St. Simon, 13, 14, St. Rosalie, 14, 15, St. Dominique, 15, 16, 17, St. Valérie, 17, 18, St. Cécile, 18, 19, 20, St. Pie, 20, 21, 22, St. Paul, 22, 23, L'Ange Gardien, 23, 24, St. César, 24, 25, 26, St. Damase, 26, 27, N. D. de St. Hyacinthe, 27, 28, Cathédrale, 28.

CORPORATION.—MM. Chs. H. Beaulieu et L. Z. Gauthier, tous deux entrepreneurs de cette ville, ont été nommés conseillers municipaux au lieu et place de MM. P. Bellefeuille et Louis Buteau, qui ont résigné.

Les exercices religieux du mois consacré au Sacré Cœur de Jésus, ont lieu tous les soirs à 8 hs. dans la chapelle de l'hôpital.

GRANDE NOUVEAUTÉ.—Comme on a déjà pu le voir par les programmes affichés, le professeur Pratt donnera ici demain après-midi et demain soir, une exhibition de ses fameux chevaux qui promet d'être attrayante. Les spectateurs pourront juger du talent de M. Pratt comme dompteur, par les choses étonnantes qu'il fera accomplir devant eux à ses chevaux, qu'on dit être les plus dociles et les mieux domptés du monde entier. L'habile professeur compte sur l'empressement du public à se rendre à chacune de ses exhibitions, l'assurant d'avance qu'il ne regrettera ni son temps ni son argent.

LE "RICHELIEU."—Ce bateau à vapeur, l'un des plus anciens du pays, dont la Maison de la Trinité se sert pour le transport et le placement des bouées, etc., va être remplacé par un autre dont les MM. McCarthy ont entrepris la construction.

La barque *Lorraine*, capt. Falkens, est arrivée lundi dans notre port, ayant à son bord une cargaison de charbon consignée à la Compagnie du Richelieu. Aussitôt que le déchargement sera terminé, la *Lorraine* se rendra à Montréal pour y re-

cevoir une cargaison de bois à destination du Buénos-Ayres.

BAIN FLOTTANT.—Les nouvelles dispositions en rapport avec ce bain étant complétées, le public y aura accès à partir de vendredi.

Un magnifique saumon mesurant 3 pieds a été pris à la seine hier matin dans le fleuve, vis-à-vis la ville, par un pêcheur du nom de Godin.

MORT SUBITE.—Une femme sauvage nommée Cécile Lazaris, épouse de Nicolas Paradis, de St. François du Lac, est morte subitement lundi dernier à l'âge de 68 ans. Le verdict du coronar a été rendu en conséquence.

INFANTICIDE SUPPOSÉ.—Dans la journée de samedi un enfant nouveau-né a été trouvé flottant dans la rivière St. François, chenal Tardif. M. le coronar Turcotte fut aussitôt mandé et procéda sur les lieux à l'enquête requise. Le Dr. Joseph Lemaître constata, en présence des jurés, par l'épreuve médico-légale, que l'enfant avait vécu avant d'être jeté à l'eau, et le verdict fut en conséquence rendu comme suit: "Trouvé noyé, et tout probablement jeté à l'eau par une main ou des mains inconnues aux jurés." Jusqu'à présent on n'a pu obtenir aucun éclaircissement au sujet de cet infanticide supposé.

Le Citizen d'Ottawa publie l'information suivante, relativement aux arrangements pris pour les funérailles de Sir Geo. E. Cartier:

Le vapeur Prussian ayant à son bord les restes de Sir Geo. E. Cartier, est parti le 29 de Liverpool, et l'on croit qu'il arrivera à Québec lundi ou mardi prochain. Le vapeur "Druid", du gouvernement, prendra à la charge le corps; à bord du vapeur il y aura une chapelle ardente. Le vapeur "Druid" se rendra ensuite à Montréal. Les soumissions ecclésiastiques de l'Eglise Catholique de cette dernière ville ont offert de célébrer gratis les cérémonies religieuses, et l'on croit que dans la cathédrale de Québec il sera chanté un Te Deum. Nous croyons savoir que l'Hon. M. Robitaille est parti pour Montréal dans le but de surveiller les préparatifs. Le corps sera exposé dans une des chambres du Palais de Justice de Montréal, afin de donner au peuple l'occasion de le voir.

Les funérailles auront lieu le 11 ou le 13 du courant. Le canon se fera entendre et les cloches sonneront, lorsque le vapeur arrivera dans le port.

MARIAGE.

En cette ville, le 2 du courant, par le Révd. M. Michon, M. Robert Fortier à Belle. Mélina Falardau, tous deux de cette ville.

NAISSANCE.

En cette ville, le 31 ult., la Dame de M. Félix Martin, typographe, une fille.—Le Courrier de St. Hyacinthe est prié de reproduire.

CERTIFICAT.

Je, soussigné, certifie que depuis plusieurs mois je me voyais affaiblir graduellement, à un point inquiétant. Malgré les soins du médecin, j'ai fait usage du Baume patenté de Ant. St. Jacques, et en quelques jours je recouvris toutes mes forces ordinaires. C'est la deuxième fois que ce remède fait ce changement en moi.

(Signé) CAROLINE ALLARD. St. Barthélemy, 14 Mai 1873.

En vente à Sorel, à la Pharmacie de Messieurs Brunet et Sylvestre; à Berthier, chez M. L. Tranchemontagne, marchand. Sorel, le 26 avril 1873.—3m.

AVEZ-VOUS JAMAIS PENSÉ que ce qu'on appelle rhume ordinaire, conduit souvent, lorsqu'on le néglige systématiquement, à cette maladie si funeste et affligeante: la consumption, tandis que, si l'on prend sur-le-champ les moyens propres à la faire disparaître, il est généralement facile d'en obtenir la guérison? Si vous êtes incommodés soit par le toux ou par le rhume, vous trouverez que les Poudres de Bryan pour les Pouxons sont très-efficaces contre ces maux, car elles soulagent immédiatement, et guérissent presque toutes les fois qu'on les emploie en temps opportun. Ces pastilles sont à vendre chez tous les droguistes et marchands de campagne à raison de 25 cts. par boîte.

BUREAU D'EVANS, MERCER & Co., Pharmaciens en gros, Montréal, novembre, 1871.

A. M. J. I. FELLOWS. Cher Monsieur: Nous recevons des demandes de plus en plus multipliées de votre Sirop Composé d'Hypophosphite, et il n'y a pas de doute qu'à mesure que ses précieuses propriétés seront plus généralement connues, la vente en augmentera en proportion.

La meilleure preuve de l'efficacité et du haut caractère de cette préparation, c'est que les médecins en prescrivent fréquemment l'usage, et nous apprenons de la bouche des Chimistes que les prescriptions concernant le Sirop Composé d'Hypophosphite de Fellows, augmentent en nombre journellement.

Avec respect, etc., EVANS, MERCER & Co.

PAS TOUT A FAIT AINSI.—C'est au sein des tribus les plus sauvages et les plus dégradées que la condition et le confort du cheval ont été négligés; mais nous croyons qu'il y a bien des gens qui, dans les pays civilisés, se rendent coupables de la même négligence, sans avoir la même excuse, parce qu'ils peuvent tous profiter des avantages résultant de l'emploi d'un article qui a fait plus que tous ceux jusqu'ici connus,

pour améliorer la condition du cheval et soulager ses souffrances. Ceux qui ne s'en servent pas y perdront, et leurs chevaux en souffriront: afin d'éviter ce double inconvénient faites usage des Poudres de Condition et du Remède Arabe de Darley, et vous n'aurez qu'à vous féliciter du résultat. Souvenez-vous du nom de cet article, et voyez à ce que la signature de Hurd & Co. soit sur chaque paquet. Northrop & Lyman, de Newcastle, Ontario, sont les propriétaires en Canada de ce remède, qui est à vendre chez tous les pharmaciens.

C'EST UN FAIT.—Que le Remède et les Pâtes Shoshonees exercent la plus merveilleuse influence en augmentant l'appétit, améliorant la digestion, régularisant l'action des intestins et faisant disparaître le tremblement nerveux et la débilité. Les plus faibles n'éprouveront aucun tort de l'usage de ce grand Altératif et Tonic Indien, mais ils recouvreront graduellement leur santé. Les plus forts se préserveront de plusieurs accidents auxquels les exposent souvent le cas exagéré qu'ils font de leurs forces et leur trop grande sécurité. Les malades qui souffrent depuis longtemps peuvent recourir à cette médecine avec la certitude d'être soulagés dans leurs maladies, s'ils n'en sont pas délivrés tout à fait.—1m.

Acte de Faillite de 1869.

Dans l'affaire de ALEXIS HUOT, navigateur et commerçant de la Paroisse de St. Thomas de Pierreville,

Failli. Je soussigné, Joseph Jasnony, de la paroisse de St. Thomas de Pierreville, ai été nommé syndic en cette affaire. Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi dans le cours d'un mois. Avis est par le présent donné que le Failli a déposé à mon Bureau un acte de composition et de décharge portant avoir été exécuté par une majorité en nombre de ses créanciers, représentant les trois quarts en valeur de ses dettes, et que si aucune opposition au dit acte de composition et de décharge, n'est faite dans les trois jours juridiques qui suivront la dernière publication de cet avis, les trois jours expirant MERCREDI LE 18 JUIN 1873, j'agirai en vertu du dit acte de composition et de décharge selon sa teneur.

JOS. RASCONY, Syndic. St. Thomas de Pierreville, 31 mai 1873.—4i.

HOTEL RICHELIEU, TENU PAR J. B. TROTTIER, RUE BADEAU, TROIS-RIVIERES.

M. J. B. TROTTIER, plus connue sous le nom de BISMARCK, ancien commis chez M. Farmer, informe le public qu'il a pris possession de l'Hotel Richelieu, ci-devant tenu par M. Louis Bergeron. C'est là qu'il distribue aujourd'hui les cocktails les plus recherchés et des John Collins qui ont leur réputation.

M. Trottier désire aussi informer le public que la TABLE SERA TOUJOURS SERVIE avec SOIN, PROPRIÉTÉ et PONCTUALITÉ, et pourvue de ce que nos marchés offrent de mieux en fait de viandes, légumes, fruits, etc.

Repas servis à toutes les heures.

Il y aura toujours des hommes pour attendre les voyageurs à l'arrivée des Bateaux-à-Vapeur, et rien ne sera négligé de ce qui pourra donner confort et satisfaction à ceux qui voudront bien honorer de leur patronage l'Hotel Richelieu.

Il s'agit d'y aller voir. Trois-Rivières, 4 Juin 1873.—6m.

\$220,555!

UN GRAND CONCERT-LOTÉRIE SERA DONNE A OMAHA,

DANS L'ACADEMIE DE MUSIQUE, Le 21 Juillet 1873,

aux fins d'aider à des syndics en charge à construire un grand temple, entreprise depuis longtemps projetée, et dont la réussite de ce concert doit hâter l'exécution.

500,000 BILLETS D'ADMISSION AU CONCERT-LOTÉRIE SERONT EMIS. BILLETS: \$1 chacun, ou 12 pour \$10.

A l'issue du Concert, des lots en argent seront distribués aux gagnants au montant de \$220,555.

Voici une liste de ces lots:

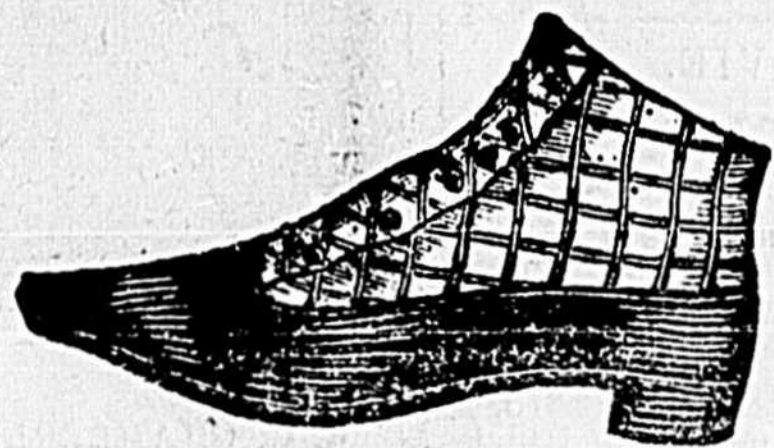
Table listing lottery prizes: 1 gros lot en argent \$50,000, 1 gros lot en argent 25,000, 1 gros lot en argent 12,000, 1 gros lot en argent 8,000, 1 gros lot en argent 6,000, 1 gros lot en argent 5,000, 1 gros lot en argent 4,000, 1 gros lot en argent 3,000, 1 gros lot en argent 2,000, 5 lots en argent de \$1,000 chacun 5,000, 20 lots en argent de 500 chacun 10,000, 100 lots en argent de 100 chacun 10,000, 200 lots en argent de 50 chacun 10,000, 500 lots en argent de 20 chacun 10,000, 500 lots en argent de 10 ch. eun 5,000, 1,111 lots en argent de 5 chacun 5,555, 50,000 lots en argent de 1 chacun 50,000.

52,442 lots formant un total de \$220,555. Tous les lots ci-dessus seront distribués par des commissaires assermentés.

Une liste de tous les billets gagnants sera expédiée à chaque propriétaire de billet aussitôt après le concert. Tous les lots seront payés sans escompte. Ceux qui désirent se procurer des billets peuvent envoyer leur argent par la poste, dans des lettres enregistrées, ou par des mandats sur la poste, ou même par l'Express à nos risques.

S'adresser à H. K. SMITH, Gérant, Omaha, Neb. Sorel, 4 juin 1873.—1m.

CHAUSSURES!!!



CHAUSSURES!!! CHAUSSURES!!!

POUR

Dames, Messieurs et Enfants.

Une grande variété, un assortiment complet de chaussures d'après les derniers goûts, seront toujours trouvés chez

A. CONLIN.

Allez le visiter avant d'acheter et vous trouverez chez lui tout ce qu'il vous faut pour vous chauffer à votre goût, et vous serez certains d'épargner sur vos achats.

Il fera une spécialité des ouvrages en prunelle qu'il vendra à 10 pour cent meilleur marché que les prix ordinaires.

A. CONLIN, Magasin au coin du marche et en face de Senecal & Frere.

SOREL, 8 MARS 1873.

ETABLISSEMENT DE RELIURE A SOREL. Nous avons le plaisir d'annoncer au public de la ville et des paroisses environnantes, qu'en rapport avec la librairie et l'imprimerie de La Gazette, nous avons résolu d'établir Une Reliure SUR UN EXCELLENT PIED.

Le nouvel établissement est aujourd'hui en opération et les personnes ayant des LIVRES, JOURNAUX, BROCHURES, REVUES, ETC., à faire relier, pourront transmettre leurs ordres, qui seront promptement exécutés

A meilleur marché qu'à Montréal.

Pour toutes les commandes on pourra s'adresser à

JOS. CHENEVERT, que l'on trouvera constamment à la librairie de La Gazette de Sorel.

Sorel, 28 Mai 1873.

PIANOS! PIANOS!!!

Le soussigné prend la liberté d'informer le public de Sorel, que M. John Rooney, si avantageusement connu dans cette localité, visitera Sorel et les Trois-Rivières pendant ce mois, et sera prêt à recevoir tous les ordres dont on voudra bien le favoriser.

JOSEPH GOULD. Montréal, 21 mai 1873.—4ins.

ON DEMANDE

Immédiatement un jeune homme d'une bonne constitution. On exigera de bonnes recommandations.

Wm. LUNAN & FILS. Sorel, 28 mai 1873.—jno.

Changement de Local.

Wm. LUNAN & FILS,

En attendant que les réparations qui doivent être faites à leur bâtisse soient terminées,

ONT TRANSPORTE

LEUR

Fonds de Marchandises, Dans le Magasin ci-devant occupé

PAR

M. NARCISSE ARSENAULT, PORTE VOISINE DE LEUR ANCIEN MAGASIN.

Wm. LUNAN & FILS,

EPICIERS, CONFISEURS et Boulangers,

Rue du Roi.

Sorel, le 21 mai 1873.—tm.

SAUVAGEAU & DUROCHER, Photographes.

Messieurs SAUVAGEAU & DUROCHER, de St. Hyacinthe, ont l'honneur d'annoncer au public de Sorel et des environs qu'ils viennent d'ouvrir un

Atelier de Photographie

dans la nouvelle bâtisse de M. François Dupré RUE AUGUSTA,

A QUELQUES PAS DU MARCHE.

Rien ne sera négligé pour rendre leur atelier sans rival. Les prix seront très-modiques. Les amateurs sont respectueusement sollicités d'aller faire une visite à la galerie photographique de Messieurs

SAUVAGEAU & DUROCHER.

Sorel, 14 mai 1873.—2m.

CORDONNIERS.

Trois ou quatre cordonniers trouveraient de l'emploi en s'adressant immédiatement à

TOBIN & BROTHERS,

SOREL.

Sorel, 15 mai 1873.—jno.

Dr. N. H. LADOUCEUR.

Ancienne résidence de feu J. B. L. Précurst, Ecr., Rue Phipps, près du Couvent, SOREL.

Sorel, 15 Mai 1873.—ua.

NOUVELLEMENT RECU AU MAGASIN DE

N. ARSENAULT, EN FACE DE CHEZ

M. F. LABELLE,

Un lot spécial de Grenadines pour robes,

valant 25 cts., pour 15 cts.

" " d'Alpacas assortis de couleur

valant 35 cts. pour 20 cts.

" " Tweeds en Coupons

valant \$1.50 la verge pour 55 cts.

1 Caisse de 160 doz. Chapeaux pour Dames

à 35 cts. la doz.

1 " Coton jaune 42 pouces de large,

12 cts. la verge.

Un lot considérable d'autres marchandises

qu'il serait trop long d'énumérer.

Que ceux qui ont des emplettes à faire n'oublient pas d'aller visiter le Magasin achalandé

DE

N. ARSENAULT

Sorel, 7 Mai 1873.

A Vendre

TRES-BAS PRIX.

Une machine à coudre dite "Singer" No. 2,

de seconde main, en bon ordre et condition.

S'adresser à

J. B. LETENDRE,

RUE DU ROI, SOREL.

Sorel, 28 Mai 1873.—jno.

C. HARPIN,

AVOCAT,

RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHE,

SOREL, P. Q.

M. Harpin se chargera des collections de comptes, billets, etc., qu'on voudra bien lui confier, et suivra la Cour du Magistrat pour St. Ours, où il se rendra régulièrement deux fois par semaine, au Bureau de M. Bruno Mongeon, notaire, le Dimanche et le Mercredi.

Sorel, 28 Mai 1873.—ua.

A vendre ou à louer.

Cette magnifique propriété située en face du Couvent de la Congrégation, autrefois occupée par le Capt. J. B. Labelle. S'adresser au

Dr. TURCOTTE. Sorel, 1er février 1873.—jno.

ON DEMANDE

Un jeune homme pour servir comme commis dans un magasin de marchandises sèches. Celui qui connaîtrait les deux langues et qui aurait une certaine expérience dans ce genre de commerce, serait préféré.

JOHN MULLEN,

MARCHAND, A l'ancien magasin de M. McCallian,

EN FACE DU MARCHE. Sorel, 28 août 1872.—jno.

GUSTAVE LORD, BARBIER-COIFFEUR,

à la maison ci-devant occupée par J. LAMOUREUX,

aura constamment en mains un magnifique assortiment de chapeaux pour Messieurs.

Il se chargera aussi de toutes réparations de chapeaux. On achète à ce magasin toutes espèces de pelletteries au même prix qu'à Montréal.

Sorel, 28 mai 1873.—1m.

FONDERIE Richelieu, SOREL.

N. F. PATENAUDE, PROPRIETAIRE, RUE AUGUSTA.

Meilleur choix de CHARRUES EN FONTE GARANTIE.

Charrue en acier sur un modèle nouveau, garantie sous tous rapports et ne pouvant être surpassée par aucune manufacture de ce genre.

POELES ET USTENSILES EN FER ET EN FONTE pour l'usage des familles,

A BAS PRIX. CORNICHES POUR FENETRES ET MANTEAUX DE CHEMINEES

Sur un patron tout-à-fait nouveau. Toutes sortes d'ouvrages en fonte pour BATEAUX-A-VAPEUR faits sous un court délai.

Sorel, 29 Mai 1873.—6m.

Avertissement.

Le soussigné, Augustin Chapdelaine, cultivateur de la paroisse de St. Jude, donne avis au Dlle. Marie Hermine Arthémise Chapdelaine, sa fille, a déserté la maison paternelle sans sa permission le 30 avril dernier, fait défense expresse de lui vendre ou livrer quelque chose en son nom, et déclare qu'il refuse de payer toute dette qui pourrait être faite en son nom par sa dite fille.

AUGUSTIN CHAPDELAINÉ.

St. Jude, 4 Mai 1873.—1m.

ON DEMANDE

Un commis, sachant l'anglais, le français et la tenue des livres, et qui aurait 3 ou 4 ans d'expérience dans le commerce des marchandises sèches. S'adresser par lettre à

C. M.,

Boîte 68,

BUREAU DE POSTE, SOREL. Sorel, 22 janvier 1873.—jno.

J. A. E. GENEREUX, RUISSEUR ET AGENT COLLECTEUR

Bureau à Berthier (Ville). 22 février 1868.—lan.

Sirop Composé d'hypophosphite de Fellows.

Comme tous les corps dotés de vie, qu'ils soient Quadrupèdes, Oiseaux, Reptiles, Insectes ou même Zoophytes, et tous les sujets du Règne Végétal, "sont régis par la force vitale," qui lie tous les principes d'existence, et que rien ne saurait les arracher à la destruction dès qu'ils en sont dépourvus. La découverte de moyens par lesquels la vitalité peut être conservée dans les corps vivants, est certainement un bienfait pour l'humanité.

La Chimie moderne, en approfondissant cette question, a découvert les éléments qui constituent le cerveau, les muscles et les nerfs, et constaté que les systèmes cérébral et nerveux sont fortifiés par l'introduction dans ces systèmes des mêmes éléments en proportions convenables.

Telle est en substance la base de l'HYPOPHOSPHITE DE FELLOWS, qui agit directement sur le sang, sur les systèmes Cérébral et Nerveux et sur les Muscles. En fortifiant les nerfs il distribue rapidement le sang vitalisé dans les Organes Musculaires du corps humain. En outre, il rétablit le Cœur et le Foie dans leur état normal, accroît la puissance active de l'Estomac et des Intestins, et permet aux poumons de bénéficier entièrement de leur entrée en contact avec l'Oxygène.

L'hypophosphite de Fellows

s'administre avec succès dans tous les cas de Faiblesse et de Marasme résultant soit d'une vie sédentaire, ou de l'influence d'un climat tropical, ou des fièvres, ou de la débilité provenant d'une cause quelconque, et il est d'une efficacité reconnue contre la CONSUMPTION PULMONAIRE, car dans bien des cas il a effectué la guérison de cette maladie et toujours pourvu qu'on en fit usage pendant plus de quinze jours.

C'est un spécifique contre la Bronchite, et il soulage de l'Ashme lorsque tout autre remède est impuissant à cet égard. Il agit avec une puissance sans égale contre la Débilité Nerveuse, et on peut l'administrer avec confiance dans toutes les maladies.

Comme cette préparation diffère tout à fait de toute autre du même genre, il faut avoir soin de demander le SIROP DE FELLOWS et de ne se servir d'aucun autre.

A VENDRE CHEZ LES APOTHECAIRES. Prix, \$1.50; Six Flacons pour \$7.50. JAMES I. FELLOWS, CHIMISTE, St. Jean, N. B.

Sorel, 25 janvier 1873.—4m.



J. H. WRIGHT, ENCANTEUR, ET AGENT POUR TOUTES SORTES DE MONTRES D'OR ET D'ARGENT, HORLOGES, Bagues d'Or et d'Argent, CHAINES D'OR ET D'ARGENT, Bijoux en Or et en Argent.

JOUR DE NOEL

JOUR DE L'AN.

VIENNENT D'ÊTRE REÇUS: Des Montres d'Or et d'Argent

Des Chaines et Bagues d'Or et d'Argent,

Des Epinglettes et Pendants d'Oreilles d'Or et de Jais,

Des Bracelets en Jais,

Et un grand assortiment d'Articles de Fantaisie propres à servir de Cadeaux pour les Fêtes Prochaines.

CHEZ J. H. WRIGHT Au Bazar Canadien, SOREL.

DE PLUS: LITTLE WANZER, WHEELER WILSON, AMERICAN SINGER, GARDNER, BOMAN WILSON.

RENDEZ-VOUS DONC Au Bazar Canadien de J. H. WRIGHT, SOREL.

Sorel, 24 avril 1872.—lan.

AVIS.

Nous, soussignés, nommons J. H. Wright, Encanteur, et Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson, laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre.

S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de Machines à Coudre de tous genres.

Sorel, 6 décembre 1871.—lan.

DRESSESE D'AFFAIRES.

S. LAPALME, NOTAIRE. Agent général d'assurance sur la Vie, et contre les accidents; contre le feu et les dangers de la mer. Rte Georges.—Nouveaux bureaux de LA GAZETTE DE SOREL. M. LAPALME assure les bâtiments et leurs cargaisons. Sorel, 24 juin 1872.—lan.

P. P. PAYAN, NOTAIRE

(CI-DEVANT D'YAMASKA), Maintenant à l'ancien Bureau de J. B. L. PRECOURT, Ecr., Rte PHIPPS.—SOREL. Sorel, 29 mai 1872.—lan.

ROYAL VICTORIA HOTEL, SOREL, P. Q.—Canada. HUBERT PICHE, PROPRIETAIRE.

Cet hôtel est situé tout près du Marché Principal et à quelques pas des quais de la Cie. du Richelieu. Sorel, 15 janvier 1873.—lan.

LE "PRINCE ARTHUR" A Vendre. POELE de CUISINE a CHARBON

Plus nouveau SUR LE MARCHÉ. Nouveau Dessin, nouvelles améliorations.—On garantit qu'il donne plus de satisfaction que tout autre Poêle sans aucune charge extra.

Montréal, 1er octobre 1872.—jno.

'L'ORIENTAL' NOUVEAU PATRON

LE "CANADIAN BASE BURNER" LE "DOMINION"

Tous des meilleures manufactures de la Puissance. Un nouveau lot de LITS en fer anglais, venus par le vapeur St. Georges. MEILLEUR & Cie., 526, Rue Craig. Montréal, 1er octobre 1872.—jno.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE LA NEW-YORK

ETABLIE EN 1845. CAPITAL \$16,000,000.

BUREAU PRINCIPAL, 346 & 348 Broadway New-York

Montreal 162 Rue St Jacques. Dépôt en Canada \$100,000

Cette Compagnie offre aux assurés toutes les garanties possibles, et possède la confiance des principaux hommes d'affaires de la Puissance.

AGENT A SOREL, A. E. BRASSARD, Bureau de BARTHE et BRASSARD, AVOCATS, RUE DU ROI. Sorel, 26 août 1871.

ELZEAR DROLET, CARROSSIER.

Informo le public en général qu'il est devenu propriétaire de l'ancien établissement de M. Hubert Drolet, et qu'il aura constamment en vente un grand nombre de

VOITURES D'ETE ET D'HIVER, faites avec toute l'élégance voulue et d'après les modèles les plus recherchés.

Il est prêt à faire toutes espèces de voitures sur commande suivant le goût des gens. Il ose compter sur un encouragement libéral de la part de tout le public, et il espère que les

anciennes pratiques de M. Hubert Drolet lui continueront leur patronage. Ses prix sont modérés, et ses conditions faciles. Ainsi, que tous ceux qui ont besoin de

BELLES ET BONNES VOITURES, s'empressent de visiter l'établissement de ELZEAR DROLET, RUE CHARLOTTE, SOREL.

Sorel, 10 juillet 1872.—jan.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA, SUR LA VIE, ETABLIE EN 1847.

Revenu en Argent: Plus de \$1,000 par jour. Capital investi: Au-delà de \$1,250,000.

Avec son capital en réserve de \$875,000, cette Cie. d'assurance offre une sûreté d'au-dessus de \$2,000,000.

Pour la protection spéciale des Assurés. RECLAMATIONS PAYEES APRES LA MORT DES ASSURES \$800,000

REVENU ANNUEL PLUS DE 400,000 MONTANT ANNUEL DES ASSURANCES 10,000,000

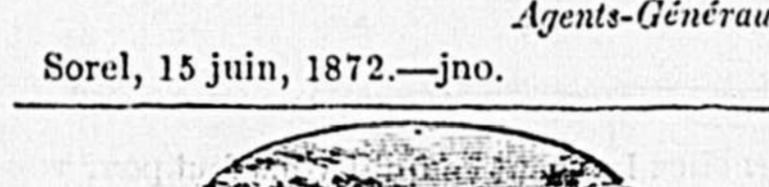
La forte position financière de cette compagnie et ses

TAUX MODERES, font que ses avantages ne sont surpassés par aucune autre, et expliquent pourquoi ELLE TIENST LE PREMIER RANG parmi toutes les compagnies d'assurance sur la vie fondées en Canada.

Des rapports détaillés sont à la disposition du public dans tous les Bureaux et Agences de la Compagnie, ainsi que des tables indiquant les taux exigés.

A. G. RAMSAY, Gérant et Secrétaire, R. HILLS, Sous-Secrétaire.

ont agents à Sorel: TURCOTTE & LAFLECHE, Agents-Généraux. Sorel, 15 juin, 1872.—jno.



Chemin de fer de Jonction des comtés du Sud-est.

1871. TABLEAU DU TEMPS No. 1 1871

A commencer du 6 Novembre 1871, les trains circuleront comme suit:

Table with columns: ALLANT AU NORD, Dist., Malle No. 1, Fret No. 3. Rows include Richford, Vt., Dep., Abercorn, Sutton Flat, Emerson's, Brome Ouest, Sweetsburgh, Cowansville, Farnham Est, Brigham, Farnham, Farnham Ouest, St. Jean, Montréal.

Table with columns: ALLANT AU SUD, Dist., P. M., A. M. Rows include Montréal, St. Jean, Farnham Ouest, Farnham, Brigham, Farnham Est, Cowansville, Sweetsburgh, Brome Ouest, Emerson's, Sutton Flat, Abercorn, Richford, Vt., Arr.

En prenant le train No. 1, les passagers se trouvent à rejoindre à St. Jean le train allant à New-York, Boston, Rouse's Point, etc.

Il n'y a point à changer de chars soit en revenant de Montréal ou en y allant.

Les diligences partent des stations à l'arrivée des trains venant de Montréal, pour se rendre en d'autres parties des townships de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les trains au Fret ne circuleront que les mercredis et samedis.

Les trains aux passagers ont droit de passer sur les rails avant les trains au Fret.

Les trains allant au Nord ont le droit de passer sur les rails avant les trains qui se dirigent vers le Sud.

A. B. FOSTER, GÉRANT. Waterlo, P. Q., 2 Novembre 1871.—jno.

IMPERIAL FIRE INSURANCE COMPANY OF LONDON (ESTABLISHED 1803).

CAPITAL AND RESERVED FUND £1,965,000 -- sterling. FUNDS INVESTED IN CANADA—\$106,000.

CHAS. D. HANSON, Inspecteur. RINTOUL BROS., General Agents for Canada, 24 St. Sacrament Street

Montreal. J. CARTIER, Jr., AGENT.—Sorel. Sorel, 18 novembre 1871.—lan.



BRONCHITE GUERIE. SMITHFIELD.

J. C. CHAMBERLAIN, Ecr.—Le présent est pour certifier que, il y a environ trois ans, je fus affligé d'une Bronchite qui dura dix-huit mois. Je souffris tellement du défaut de respiration que je ne parlais qu'avec beaucoup de difficulté, et que durant la nuit j'étais souvent obligé de rejeter les couvertures et de me lever dans mon lit de crainte d'étouffer. J'employai l'espace d'un an trois des plus habiles médecins du comté de Northumberland, sans éprouver de soulagement. De fait, j'allais toujours en empirant. A la fin on me conseilla de faire usage du grand remède "Shoshonees." J'en achetai une bouteille, et, dès que j'en eus bu à peu près le contenu, je commençai à me sentir un peu mieux. J'en employai deux autres bouteilles et, à mon grand plaisir, je me trouvais aussi bien que j'avais jamais été avant ma maladie, et cet heureux état de santé ne s'est point démenti depuis.

JOHN SILVER. Assermenté devant moi, à Smithfield, ce sixième jour d'Avril, A. D. 1870.

J. M. WELLINGTON, J. P. J. C. CHAMBERLAIN, Ecrivain. Monsieur,

Le présent est pour certifier que mon épouse était tellement affaiblie par la Pneumonie, que le médecin l'avait abandonnée. Il disait que ses poumons étaient tuméfiés, et que la Médecine était impuissante à la sauver. Comme dernière ressource, j'achetai une bouteille du Grand Remède "Shoshonees." Au bout de deux jours, les symptômes de la maladie étaient décidément meilleurs. La maladie fut vaincue si promptement qu'après avoir achevé cette bouteille la malade avait la force de se rasseoir. En continuant à faire usage de ce remède elle fut parfaitement guérie.

Vous êtes libre de publier ces faits pour l'avantage de ceux qui sont affligés de la même manière.

T. C. BROWN, Ministre méthodiste épiscopalien.

ADMIRABLE GUERISON DE PNEUMONIE. Publiez l'heureuse nouvelle !!

Que le GRAND REMÈDE et les PILULES "SHOSHONEES" du célèbre médecin le docteur Lewis Josephus, de la grande tribu des Shoshonees, dans la Colombie Britannique, produisent les guérisons les plus merveilleuses dont le monde ait entendu parler. Dans les annales de l'Histoire Médicale du Canada, jamais l'introduction d'aucun remède n'a été auparavant couronnée d'un pareil succès.

Pourquoi CELA? Tout simplement parce que les nombreux ingrédients végétaux d'un effet médical important (tels que les Extraits d'Écorce de Césisier sauvage, le Podophylle, le Génivère, la Cassie, l'Extrait composé de Coloquinte, le Jalap, l'Aloès de Socotra, etc.) qui entrent dans la composition de ce remède, sont combinés et mélangés avec tant d'art qu'ils en font un des curatifs les plus pénétrants du monde entier, et dont l'action sur tout le système ne peut être que très-satisfaisante.

Quelle que soit votre maladie, et quel que puisse être le temps de sa durée, le Remède ira à la source du mal et vous ôtera par la rapidité avec laquelle vous reviez en parfaite santé et recouvrerez votre pleine vigueur.

Cette médecine est agréable et peut être prise en toute sûreté; on garantit qu'elle guérira d'une manière permanente toutes les maladies de la gorge, des poumons, du Foie, des reins, des organes digestifs, etc., etc., de même que la scrofule, les divers affections de la peau, les lueurs, et tous les maux provenant de l'impureté du sang, le troisième degré de la consommation excepté. Pour plus amples informations, de même que pour toutes les directions sur la manière de se servir du Grand Remède et des Pilules "Shoshonees," accompagnées de témoignages et de certificats de guérison, voir le Traité, le Livret ou l'Almanach et les circulaires que tout Pharmacien de la Puissance fournira sur demande—gratis.

Prix du remède en grandes bouteilles d'une pinte \$1.00. Pilules par boîte 0.25.

En vente à Sorel, à la Pharmacie du Dr. Bruneau. Sorel, 22 juin 1870.—lan.

Groceries, Provisions, Etc., Etc.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes qu'il vient de recevoir un magnifique assortiment de

Groceries, Etc.,

qu'il vendra à des prix qui défient toute compétition. Ci-suit une liste des principaux articles qu'il a achetés avant la hausse des prix sur le marché et qui peuvent être vendus à prix réduits: 25 tonnes mélasse 1ère qualité 30 quarts sirop de do 400 " farines diverses 50 " huile de charbon 15 " de lin.

PEINTURES de toutes sortes. 60 Boîtes de Thé, divers Cafés, Riz, Barley, Macaroni.

CASSONADE ET SUCRE DU PAYS. Raisins.

Savons, Chandelles, etc. Une remise de 5 par cent sera faite à toutes personnes qui achèteront pour au-dessus de \$25.

MAGASIN.—COIN DES RUES PHIPPS et PREVOST, A quelques pas du Marché à Foin. CHAS. GÉLINAS.

Sorel, 12 novembre 1872.—jno.

BRASSERIE DE SOREL.

PREFONTAINE, DAWSON & DUHAMEL. Ces Messieurs, ayant loué cet établissement bien connu, et lui ayant fait subir des améliorations considérables, l'exploitent en société, et offrent au commerce et aux familles des produits supérieurs en qualité à tout ce qui a été encore manufacturé.

Comptant sur l'encouragement du public, les nouveaux propriétaires ont le plaisir de lui annoncer qu'ils auront toujours à la disposition de leurs pratiques une grande quantité de

BIERE et PORTER GINGER-ALE GINGER BEER

SODA (préparé et non préparé), CIDRE-CHAMPAGNE, ETC. qui permet la confection de ces boissons d'une qualité et à un bon marché qu'aucun autre établissement de la Province ne peut surpasser.

Tout ordre de la campagne ou d'ailleurs adressé à T. Prefontaine & Cie., Brassiers, sera promptement et soigneusement exécuté.

Tout produit de l'établissement sera livré aux magasins, hôtels, bateaux-à-vapeur, chars, et au domicile des familles dans la ville de Sorel, sans charge extra.

Toute vente sera faite pour argent comptant, à moins d'arrangements contraires avec les propriétaires.

M. T. Prefontaine et J. Duhamel s'occupent eux-mêmes de la vente de la bière, des achats de grain, de la réception des ordres pour envoi, de la collection des comptes, et de toutes autres affaires concernant l'établissement.

T. PREFONTAINE & CIE. Sorel, 16 Octobre 1872.—jan.

1872. William Kelly, 1872.

Le soussigné vient de recevoir et d'offrir en vente son magnifique assortiment de marchandises de printemps et d'été, qui se compose comme suit:

Une grande quantité de belles étoffes à robes assorties; 1 Caisse de Gants en kid alexandre de toutes couleurs et grandeur pour dames et messieurs; 1 do. de coton blanc; 1 do. de frappe bruns; 400 pièces de tweeds de tous les goûts; 200 do. Étoffes pour habits; Un grand nombre d'articles de goût qu'il serait trop long d'énumérer; 500 Chapeaux de feutre pour Hommes et Enfants; 700 habillements complets, de toutes descriptions, grandeur et qualités, et de différents prix; 3,000 anneaux de Toile du pays; 3 caisses de mérinos français de couleurs variées et de tous les prix; Une grande variété de tapis de qualité supérieure;

1 caisse de coupons de drap; Chaussures de toutes sortes, Claque, Malle, Valises, Pardessus en Cotonnoute, etc., etc. Entrez au magasin du soussigné avant d'aller ailleurs, et vous y trouverez votre profit.

WILLIAM KELLY, MARCHAND, Contrevents Rouges, Vis-à-vis le Marché, SOREL. Sorel, 24 février 1872.

Marchandises Nouvelles. Marchandises Nouvelles.

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa forge est main

tenant bien montée pour toutes espèces d'ouvrages en fer tels que:

de la meilleure qualité, Ferrures pour bateaux à vapeur, Moulins, etc., et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments, et en général toutes espèces d'ouvrages en fer garantis être de la meilleure qualité possible.

Il se flatte de pouvoir mériter une large part du patronage public.

Augustin Portelance, Sorel, 15 Octobre 1862.—lan.

EDWARD O'HEER, Marchandises sèches et grand assortiment de Hardes faites. Rue du Roi, en face du magasin de M. Trs. Labelle

La Gazette de Sorel

Journal Bi-Hebdomadaire, publié le Mercredi et le Samedi de chaque semaine.—Rue GEORGEVILLE de Sorel.—District de Richelieu, par G. I. BARTHE, Ecr., Propriétaire, ET JOS. CHENEVERT, Imprimeur, Domiciliés Rue King (du Roi), TAUX DE L'ABONNEMENT.

Pour douze mois, si payé en s'abonnant 2.00 Pour six mois 1.00 CEUX QUI NE PAYENT PAS D'AVANCE 12 mois 32.50 6 mois 1.25

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis en refusant la GAZETTE à leur bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquitter les arrérages s'il y en a.

Toutes correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur, affranchies et munies d'une signature responsable.

Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront considérées comme annoncées chargées à tant la ligne.

Tarif des Annonces.

Les annonces sont tolées sur type BREVIER La 1re insertion, par ligne \$0 Les insertions subséquentes par ligne Une annonce d'une colonne avec condition, pour l'année 150 00 Une annonce d'une colonne avec condition, pour 6 mois 30 00 Une annonce d'une colonne avec condition, pour 3 mois 18 00 Adresse d'affaire de 3 à 5 lignes par an 4 00

Toute annonce sans condition, sera insérée jusqu'à contre-ordre, à 8 cts. et 2 cts. la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

On s'occupe aux pratiques une diminution libérale. Sorel, 4 septembre 1872.

Comme j'ai résolu d'abandonner au printemps le commerce de marchandises sèches, j'offre en vente, D'ICI AU PREMIER DE MAI, toutes mes marchandises AU PRIX COURANT et même au-dessous de ce prix pour quelques-unes, espérant que le public s'empressera de profiter d'un avantage aussi réel que celui-ci.

Mon fonds de marchandises se compose DE TOUTES LES EFFETS PROPRES A LA SAISON, et les acheteurs seront certainement satisfaits et de la qualité des articles vendus et de leurs prix extrêmement réduits.

JOHN MULLEN, MARCHAND, En face du marché principal. Sorel, 25 janvier 1873.—jno.

Nouvelle Route CHEMIN DE FER.

Le chemin de Fer du Comtois, Passumpsic et de la vallée Massawipi, joignant le Grand-Tronc à Sherbrooke, est la route la plus courte et la plus sûre pour

Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Lawrence, Boston, Springfield, Holyoke, Worcester, New Haven, New-York,

et toutes les parties de l'est des États-Unis. En partant de Sorel à 6.30 P. M. on peut se rendre le lendemain à

Manchester à 4.00 P. M. Nashua à 5.00 Lowell à 5.45 Boston à 6.20 Springfield à 7.00 Worcester à 7.00 New-York à 11.30

On peut se procurer des Tickets ou toutes autres informations chez

A. B. LAFRENIÈRE, AGENT A SOREL. L. W. PALMER, SHERIFF-DANTON.

Sorel, 7 Décembre 1872.—jan.

ENSEIGNE DU Cadenas d'Or.

Ferronnerie, Coutellerie, Articles Electro-plaqués, Corniches et rouleaux pour fenêtres, Baguettes de cadres et d'escaliers, Couchettes en fer battu, Poèles de cuisine et de passage, à bois et à charbon.

Aussi agent du célèbre Spolito pour nettoyer les cuivres, ferblanterie, les vitres, oter les taches de sur le marbre, etc., etc.

L. J. A. SURVEYER, 634 Rue CRAIG, Montréal, 26 juillet 1872.—lan.

FORGE. AUGUSTIN PORTELANCE, Rue Charlotte—SOREL.

LA où l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix modérés et à des conditions libérales. Ainsi que du charbon de première qualité. Du fer de toutes espèces ainsi que de l'acier.

On trouvera aussi des tonnes de voitures de plusieurs proportions.

Haches

Le soussigné tout en remerciant le public de Sorel et des environs pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, annonce que sa forge est main

tenant bien montée pour toutes espèces d'ouvrages en fer tels que:

de la meilleure qualité, Ferrures pour bateaux à vapeur, Moulins, etc., et tout ce qui est nécessaire aux bâtiments, et en général toutes espèces d'ouvrages en fer garantis être de la meilleure qualité possible.

Il se flatte de pouvoir mériter une large part du patronage public.

Augustin Portelance, Sorel, 15 Octobre 1862.—lan.

EDWARD O'HEER, Marchandises sèches et grand assortiment de Hardes faites. Rue du Roi, en face du magasin de M. Trs. Labelle

La Gazette de Sorel

Journal Bi-Hebdomadaire, publié le Mercredi et le Samedi de chaque semaine.—Rue GEORGEVILLE de Sorel.—District de Richelieu, par G. I. BARTHE, Ecr., Propriétaire, ET JOS. CHENEVERT, Imprimeur, Domiciliés Rue King (du Roi), TAUX DE L'ABONNEMENT.

Pour douze mois, si payé en s'abonnant 2.00 Pour six mois 1.00 CEUX QUI NE PAYENT PAS D'AVANCE 12 mois 32.50 6 mois 1.25

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis en refusant la GAZETTE à leur bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquitter les arrérages s'il y en a.

Toutes correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur, affranchies et munies d'une signature responsable.

Toutes correspondances d'une nature personnelle, seront considérées comme annoncées chargées à tant la ligne.

Tarif des Annonces.

Les annonces sont tolées sur type BREVIER La 1re insertion, par ligne \$0 Les insertions subséquentes par ligne Une annonce d'une colonne avec condition, pour l'année 150 00 Une annonce d'une colonne avec condition, pour 6 mois 30 00 Une annonce d'une colonne avec condition, pour 3 mois 18 00 Adresse d'affaire de 3 à 5 lignes par an 4 00

Toute annonce sans condition, sera insérée jusqu'à contre-ordre, à 8 cts. et 2 cts. la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

On s'occupe aux pratiques une diminution libérale. Sorel, 4 septembre 1872.